

**Zeitschrift:** Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

**Herausgeber:** Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

**Band:** 14 (1938-1939)

**Heft:** 25

**Artikel:** Il riordinamento del nostro organo

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-710551>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

une marche forcée de 50 km, il faut, à un corps de troupes un peu considérable, au moins 16 heures, de sorte qu'il ne reste que 8 heures de la journée pour faire la cuisine et pour se reposer. Les jours de repos sont aussi nécessaires que la nourriture.

La marche doit commencer de bon matin, si possible à la pointe du jour, en été entre 4 et 5 heures, en hiver entre 7 et 8 heures. De cette manière, on évite, dans la saison chaude, de marcher pendant la grande chaleur, on se soustrait aux influences pernicieuses de la fraîcheur et de l'humidité du matin au bivouac et au camp, puis le soldat a le temps, avant la nuit, d'atteindre son cantonnement.

Il doit absolument être accordé le temps nécessaire pour les haltes de repos, et, lors de marches pénibles, il faut aviser à faire transporter les effets de la troupe.

L'alimentation doit se diriger suivant les circonstances. Suivant les jours de marche, il ne suffit pas de donner une seule fois par jour de la nourriture chaude. Il ne convient pas non plus de faire prendre à la troupe le matin un repas substantiel, avec de la viande, alors que le besoin n'en existe pas encore.

Si une rencontre est à craindre, on doit établir les cuisines à distance de l'ennemi, pour ne pas être appelé au combat à jeûn, et pour n'être pas surpris au milieu d'une distribution de vivres. On commet souvent la faute de réunir la troupe trop tôt avant le départ, surtout le matin. Le repos de la nuit est ainsi abrégé sans nécessité, l'attente et les allées et venues fatiguent autant et plus que la marche, et, l'ennui aidant la tentation, on attaque les provisions de spiritueux destinés à la route (on sait qu'en temps de guerre la troupe en est généralement pourvue), ce qui est nuisible pour l'estomac à jeûn, et, plus tard, quand elles font réellement besoin, elles n'existent plus.

Les localités dans lesquelles règnent des maladies contagieuses doivent être évitées autant que possible; si l'on doit, en cas de nécessité absolue, s'en servir pour une halte, ou même pour y passer la nuit, cela ne doit se faire qu'après avoir pris toutes les précautions préventives exigées par la circonstance.

L'invasion d'une maladie contagieuse dans l'armée est plus à redouter que la perte d'une bataille.

Pour les places de bivouac on doit choisir des emplacements bien aérés, et éloignés d'eaux stagnantes ou marécageuses. Les enfoncements de terrain doivent être évités, un emplacement quelque peu élevé et sec est à préférer, lorsque des raisons tactiques ne s'y opposent pas; il est avantageux aussi d'avoir de l'ombre. Il est par contre indispensable de trouver à proximité du bois et de l'eau pour la cuisine, pour la propreté et pour les feux de bivouac. Le choix d'une place de campement doit se faire avec beaucoup plus de circonspection encore, parce que la troupe y séjournera, sans doute, plus longtemps. Il faut éviter les contrées marécageuses ou seulement humides, de même que les pays plats, exposés aux inondations en suite de grandes pluies, et d'où les eaux pluviales ne s'écoulent pas rapidement.

Le sol doit être sec et sain, aussi bien dans son fond qu'à sa surface, et perméable à l'eau. Il importe à un camp encore bien plus qu'au bivouac d'avoir à proximité d'abondantes provisions de bois et d'eau pour tous les besoins, pour la cuisine, les lavages, les bains, etc.

Que le camp soit pourvu de cabanes, de baraqués ou de tentes, elles doivent être assez nombreuses pour qu'il n'y ait pas d'entassement. Il vaut mieux dormir à ciel découvert que dans des tentes trop remplies. On peut se représenter le danger qu'il y a à coucher dans des

tentes contenant trop d'habitants, si l'on sait que dans les villes, où la population est le plus dense, comme, par exemple, à Paris, il y a toujours une superficie de 42 mètres<sup>2</sup> par tête, tandis que dans nos camps seulement 3 à 5 mètres carrés.

Il n'est pas recommandable de creuser le sol sur lequel doit se placer la tente ou la baraque; c'est une pratique des plus pernicieuses pour la santé. Nous avons dit que la libre circulation de l'air est le meilleur moyen de conserver la santé et de préserver l'extension de maladies. L'histoire du siège de Sébastopol fournit sous ce rapport des documents instructifs, ayant encore leur valeur aujourd'hui, à l'appui de l'importance de l'hygiène au camp. Quelques corps de troupes furent presque anéantis par des maladies contagieuses, tandis que d'autres, campées dans leur voisinage immédiat, furent presque complètement épargnées au moyen de quelques mesures de précaution judicieuses prises à propos. Notre armée a payé trop cher son tribut à la grippe de 1918, pour ne pas être aujourd'hui convaincue des nécessités des mesures d'hygiène à prendre en tout temps de service.

Quand les troupes sont cantonnées dans les localités, il faut éviter de surcharger celles-ci de logements, les appartements étant souvent déjà trop étroits pour leurs habitants ordinaires.

Si le cantonnement doit avoir lieu dans une localité où règne une maladie épidémique, il ne faut y laisser cantonner que des troupes qui ont déjà subi la même maladie, ou au moins la même épidémie, parce que ces troupes-là résisteront plus facilement et plus longtemps à la contagion.

Toutes ces responsabilités incombent en premier lieu au chef supérieur; nous aurons l'occasion, dans un prochain article, d'étudier les devoirs de l'officier de troupe et même du sous-officier dans le domaine des besoins de la troupe et de son bien-être.

W.

## Il riordinamento del nostro organo

Con comunicato apparso sul n° 23 del 3 agosto u. s. invitammo i nostri lettori a comunicarci il loro parere circa il previsto riordinamento di « Il Soldato Svizzero » la cui parte in francese ed in italiano verrebbe soppressa. Il Comitato della Società editrice di « Il Soldato Svizzero » si riunirà probabilmente il 2 settembre p. v. affine di decidere sulle modificazioni che devono venir apporate al giornale, in base alle risposte pervenute e secondo il risultato della votazione tenuta in seno all'Associazione dei sott'Ufficiali. Non sarà quindi che nel n° 1 del nuovo anno che ci sarà possibile far conoscere le decisioni definitive prese in proposito. Secondo quanto si può prevedere, la pubblicazione del giornale, in più lingue, sarà mantenuta seppure in misura limitata.

Ci è grata l'occasione per esprimere il nostro vivo ringraziamento a tutti gli abbonati che, col comunicarci il loro parere, contribuirono a chiarire la questione e ci riconfermarono l'interesse che riservano ad « Il Soldato Svizzero ». Società editrice di « Il Soldato Svizzero ».

## Il rispetto ai nostri colori nazionali

Il giornalista P. G. pubblica sulla Gazzetta di Losanna un articolo che deve certamente incontrare il favore del nostro popolo. Ci permettiamo, trattandosi di un esposto che tocca vivamente lo spirito patriottico, di riprodurlo su: « Il Soldato Svizzero ».

«... Abbiamo diversi modi di salutare la bandiera. Il più bello è senza alcun dubbio l'omaggio muto resogli